

Séminaire de formation continue

MÉDIATION GÉNÉRALE

27, 28 janvier et 3 février 2025



Contenu

Malentendus, incompréhensions, tensions... Voilà autant d'éléments souvent présents dans les relations professionnelles comme privées. S'ils en font partie de manière naturelle, ils n'en sont pas moins douloureux, dévoreurs d'énergie, de temps, voire d'argent. Comment permettre aux relations de vivre et d'évoluer, tout en préservant au maximum une énergie constructive pour toutes les personnes concernées ?

La médiation, comme espace de parole sécurisé par un tiers, offre dans de telles situations un dispositif à la fois souple et puissant. En outre, elle est désormais ancrée dans la loi. Sa posture et ses outils peuvent être utilisés en amont d'un conflit et constituent un moyen efficace de prévention, dans les relations professionnelles comme dans les relations privées.

Le séminaire prévoit en alternance des apports théoriques et méthodologiques, des exercices pratiques et des mises en situation.

Objectifs

- Connaître certaines caractéristiques des conflits
- Identifier son propre rapport au conflit
- Savoir distinguer les différents modes de gestion des conflits
- Connaître les spécificités de la médiation en tant que mode de gestion des conflits
- Apprivoiser la posture de médiation
- Connaître quelques outils de base de la médiation

Public cible

Toute personne pouvant être confronté·e à la problématique du conflit, de sa gestion et de sa prévention : juristes, avocat·e·s, magistrat·e·s, notaires, cadres, RH, mais aussi employé·e·s, membres d'associations, etc.

Direction académique

Christiana Fountoulakis, Professeure, Chaire de droit civil I, Université de Fribourg

Responsables

Thierry Currat, médiateur (FSM), intervenant en thérapie sociale (TST)

Florence Studer, formatrice d'adultes, médiatrice FSM/ASMF indépendante, médiatrice assermentée à Fribourg et membre de la Commission Médiation du canton de Fribourg, responsable du CAS et DAS Médiation de l'Université de Fribourg

Dates et lieu

27-28 janvier et 3 février 2025, 9h15 – 17h00

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

Nombre de participant·e·s

Le nombre de participant·e·s est limité à 20 personnes pour favoriser l'interaction.

Frais d'inscription

CHF 870.-

CHF 790.- pour les membres de l'ASC

Délai d'inscription

18 décembre 2024

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 100.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation. L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement.

En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.

Inscription en ligne > www.unifr.ch/formcont

Inscription et organisation

Service de la formation continue

Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél: +41 (0)26 300 73 39

E-mail: formcont@unifr.ch

www.unifr.ch/formcont